



C.S
Formations
Animation de Stages en Assurances

Stage :
Les Assurances
Responsabilité Civile
Atteinte à
l'Environnement

• **Public concerné**

Ce stage est destiné aux responsables assurances et aux juristes.

• **Objectifs**

Permettre aux participants de :

- différencier et connaître toutes les polices et garanties « Pollution » du marché.
- afin de définir et de mettre en place leur plan de protection « assurances pollution ».

• **Durée et tarif**

1 jour, soit 7 heures.

850 € HT.

• **Moyens pédagogiques**

La formation est animée avec un tableau pour support. Elle comporte une partie technique argumentée d'exemples, et une partie action, avec participation interactive.

• **Formateurs**

Les formateurs sont des collaborateurs à plein temps en formation, conseil et audit d'assurance ou en gestion des risques, avec plus de 15 ans d'expérience. Ils sont totalement indépendants des intermédiaires d'assurances, des compagnies ou mutuelles d'assurances. Ils partagent leurs expériences et connaissent les pièges à éviter : une garantie d'efficacité et d'objectivité.

Ils sont spécialisés dans la formation assurances et gestion des risques destinée aux entreprises et collectivités : une garantie de sécurité.

■ Programme

1/ La police « R.C. atteintes à l'environnement »

- Le contexte juridique : commissions spécialisées, droit français, droit européen...
- Le G.I.E. ASSURPOL et ses relations avec les assureurs adhérents.
- Analyse de la police « Installations terrestres fixes » : définitions, objet de la garantie, les deux extensions de garantie, exclusions, étendue territoriale, durée de la garantie, ...
- Acceptation des risques et tarification : questionnaire / proposition, visite des risques, éco- audit, bases tarifaires, montants des garanties et franchises, exemples chiffrés, concurrents d'ASSURPOL.

2/ Autres polices et garanties

- Garantie « Pollution accidentelle » de la police « R.C. Entreprise » : montant, exclusions, insuffisances.
- Assurance « Incendie » : pollution suite à incendie et autres événements couverts, garantie des frais de dépollution des biens assurés et du sol, garantie « pertes d'exploitation » consécutive, les dommages aux voisins et tiers (mise en jeu de la garantie?), ...
- Autres polices concernées : automobile, ...